

du peuple, fonctionnaire public, etc. Mais quel parti allait-il prendre dans les questions importantes qui devaient être débattues et réglées dans l'enceinte du premier parlement canadien ? Jouissant de l'amitié du représentant du Souverain, lié en quelque sorte au gouvernement par des récompenses et par des titres, allait-il lui donner son appui, ou se ranger sous la bannière des défenseurs du peuple ? Pour tous ceux qui connaissaient son caractère et sa droiture, le doute n'était pas possible. Plus désireux de faire triompher les principes et la justice, que les mesures d'une coterie arrogante et dominatrice, on le trouva toujours prêt à protéger et à défendre les intérêts du peuple qui l'avait élu. Il débuta par cette franchise d'allures qu'il avait portée dans les camps, et qu'il soutint toujours dans les conseils de la nation.

Après avoir passé quatre ans en chambre, M. Dambourgès refusa sa réélection, à la suggestion du nouveau gouverneur, Lord Dorchester, qui voulait lever un régiment canadien, et s'assurer du concours des personnages les plus influents, afin de faire réussir son plan et d'atteindre l'objet qu'il avait en vue.

Tous ses contemporains ont vanté sa probité, son désintéressement et la noblesse de sa conduite, pendant ces quatre années employées à servir son pays dans les conseils de la nation. On remarquait en